

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 AVRIL 2018

sur convocation du 3 avril 2018

PRESENTS : Marie-France BOUILLET, Rémi HARDY, Stéphane GRALL, Valérie NOUVEL, Nicole ROUXELIN, Claude HARDY, Claude BAILLARD, Gérard BREHIER, Jean-Marie PINEL, Emmanuelle POULLAIN, Mélinda ILLIEN formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTE EXCUSEE : Valérie BAZIRE, Gérard GUERIN, Freddy GUERENDEL.

PROCURATIONS : Angélique LORIN à Claude HARDY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mélinda ILLIEN.

Madame le Maire salue l'assemblée, elle ouvre la séance et propose de passer à l'ordre du jour. Le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2018, n'appelant pas d'observations particulières, est signé par les membres présents.

2018-04-12 01 - Approbation du compte de gestion de l'exercice 2017 de la commune, du lotissement et du service AEP.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après s'être fait présenter les résultats de l'exercice 2017

qui correspondent aux chiffres du compte administratif,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2017,

3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le comptable à la trésorerie d'Avranches, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part pour la commune, le lotissement Le Chant de la Pierre 2 ainsi que pour le service annexe AEP (valeur zéro suite transfert compétence).

2018-04-12 02 - Approbation du compte administratif de l'exercice 2017 de la commune et du lotissement.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2017 est présenté aux membres du Conseil Municipal pour approbation: Voir dossier préparation budget 2018.

Celui-ci retrace l'exécution du budget. Les résultats de fonctionnement et d'investissement à la clôture de l'exercice correspondent aux résultats des comptes de gestion de Monsieur Julien SERGENT, trésorier, et se présentent comme suit :

résultats compte administratifs	Commune	lotissement Chant de la Pierre 2
Recettes fonctionnement	819 725.58 €	246 979.01 €
Dépenses fonctionnement	855 532.31 €	248 415.42 €
Résultat de l'exercice	- 35 806.73 €	- 1 436.41 €
Résultat antérieur	267 770.58 €	- €
Résultat à affecter	231 963.85 €	- 1 436.41 €
Recettes investissement	431 355.85 €	238 920.00 €
Dépenses investissement	575 935.68 €	219 494.84 €
Résultat de l'exercice	- 144 579.83 €	19 425.16 €
Résultat antérieur	208 837.35 €	- 970.00 €
Résultat investissement n+n-1	64 257.52 €	18 455.16 €
Reste à réaliser recettes	7 201.00 €	
Reste à réaliser dépenses	70 745.00 €	
Besoin de Financement	713.52 €	

Les résultats négatifs de l'exercice s'expliquent par le transfert de compétence du service d'eau au Sdeau50.

L'excédent de fonctionnement et d'investissement ont été affectés sur le budget commune en début d'exercice. Le reversement au Sdeau a été imputé en dépenses de fonctionnement et d'investissements. De plus, lors de la renégociation

de deux prêts, nous avons dû rembourser les frais (montant 33 199.16 €) qui seront compensés par un remboursement des intérêts moins important sur les échéances à venir.

Sous la Présidence de Mr Rémi HARDY, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve les résultats du compte administratif de l'exercice 2017 de la commune et du lotissement Le Chant de la Pierre 2 qui viennent d'être présentés.

Mme le maire s'est retirée de l'assemblée et n'a pas participé au vote.

La version originale du compte administratif reste consultable en mairie.

**2018-04-12 03 - Affectation du résultat du compte administratif 2017
de la commune et du lotissement.**

a/ Budget commune :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 231 963.85 €, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice de fonctionnement	-35 806.73 €
Résultats antérieurs reportés	267 770.58 €
Résultat à affecter	231 963.85 €
Solde d'exécution d'investissement	64 257.52 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	713.52 €
Besoin de financement positif	713.52 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
Report en fonctionnement R 002	231 963.85 €

Le résultat d'investissement de 64 257.52 € sera imputé sur le compte R 001 – solde d'exécution reporté.

b/ Budget lotissement:

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 1436.41 €, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice de fonctionnement	-1 436.41 €
Résultats antérieurs reportés	0.00 €
Résultat à affecter	-1 436.41 €
Solde d'exécution d'investissement	18 455.16 €
Report en déficit de fonctionnement D 002	-1 436.41 €

Le résultat d'investissement de 18 455.16 € sera imputé sur le compte R 001 – solde d'exécution reporté.

2018-04-12 04 - Vote du taux des taxes locales pour l'année 2018.

Madame le Maire fait part du produit des contributions directes pour 2018, tel qu'il apparaît sur l'état 1259 transmis par les services de la DGFIP sur la base des taux d'imposition appliqués en 2017 est de 217 037 €.

Elle indique que Monsieur Sergent, trésorier, a souligné que les taux de notre commune sont bas par rapport aux moyennes de la même strate ; il a aussi fait remarquer que la DGF représente une diminution de 42 % entre 2013 et 2017.

Madame le Maire signale que les services de l'état ont rappelé régulièrement que ces taux sont particulièrement bas par rapport au potentiel financier des habitants de la commune, ceci a une incidence sur le montant des dotations. Elle informe qu'en 2018, la commune bénéficie cette année de la dotation de solidarité rurale « commune cible » alors qu'elle ne l'a pas perçue ces dernières années.

D'autre part, elle précise que les charges augmentent suite au désengagement de l'état depuis quelques années (maîtrise d'œuvre, instruction urbanisme, TAP...). Elle ajoute que la municipalité doit maintenir une rigueur dans les budgets en particulier en fonctionnement en limitant certaines dépenses.

Lors de la préparation du budget qui a eu lieu le mardi 3 avril 2018, la commission des finances a proposé d'augmenter le taux de 3 %.

L'augmentation des charges de personnel ont fait l'objet d'une discussion. Celle-ci est due à l'évolution statutaire du personnel titulaire, à l'embauche d'un contrat et le paiement d'heures supplémentaires suite à la réforme des rythmes scolaires, et au remplacement par du personnel non titulaire des agents en arrêt maladie pour lesquels nous bénéficions du remboursement de la rémunération par l'assurance Gras Savoye qui est imputé en recette de fonctionnement. Madame le maire annonce que le contrat lié aux TAP ne sera pas renouvelé à la rentrée. Le versement des heures supplémentaires aux agents de l'école sera limité et au niveau du secrétariat, la Poste versera une indemnité de 1 144 € par mois suite à la mise en place de l'Agence Postale Communale le 5 mars 2018.

Au cours de l'échange, il est précisé que la municipalité a puisé depuis plusieurs années dans l'autofinancement pour des dépenses d'investissement (en 2017 travaux sécurité dans le bourg, église, cave du presbytère, subvention SOLIHA pour la restauration du presbytère...), ce qui génère une faible capacité d'autofinancement pour le budget 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide d'augmenter le taux des taxes locales. Il décide par 8 voix « pour », 4 « contre » de fixer à 3 % cette augmentation. Les taux sont fixés comme suit :

- **Taxe Habitation : 10.85**
- **Taxe Foncier bâti : 10.98 %**
- **Taxe Foncier non bâti : 26.97 %.**

Les élus qui ont voté « contre » auraient souhaité augmenter les taux de seulement 2 %.

Le produit des contributions directes sur la base des taux votés pour 2018 est de 223 596 € soit une augmentation de 6 559 €.

2018-04-12 05 - Vote du budget pour l'année 2018 de la commune et du lotissement.

a/ commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, approuve le budget primitif 2018 de la commune arrêté comme suit :

- **au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;**
- **au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 036 392.85 €	1 036 392.85 €
Section d'investissement	229 899.52 €	229 899.52 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	280 000,00	0,00	291 400,00	291 400,00	291 400,00
012	Charges de personnel	400 400,00	0,00	412 800,00	412 800,00	412 800,00
014	Atténuations de produits	80 529,00	0,00	54 029,00	54 029,00	54 029,00
65	Autres charges gestion courante	94 854,00	0,00	88 500,00	88 500,00	88 500,00
Total des dépenses de gestion courante		835 783,00	0,00	846 729,00	846 729,00	846 729,00
66	Charges financières	52 200,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	43 007,82	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	28 962,78		63 562,85	63 562,85	63 562,85
Total des dépenses réelles de fonctionnement		959 953,58	0,00	922 291,85	922 291,85	922 291,85
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)	60 820,00		110 851,00	110 851,00	110 851,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	4 395,00		3 250,00	3 250,00	3 250,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		65 215,00		114 101,00	114 101,00	114 101,00
TOTAL		1 025 168,58	0,00	1 036 392,85	1 036 392,85	1 036 392,85

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	19 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services	107 800,00	0,00	109 700,00	109 700,00	109 700,00
73	Impôts et taxes	354 192,00	0,00	382 167,00	382 167,00	382 167,00
74	Dotations et participations	222 606,00	0,00	263 962,00	263 962,00	263 962,00
75	Autres produits gestion courante	40 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
Total des recettes de gestion courante		743 598,00	0,00	802 829,00	802 829,00	802 829,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 800,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		746 398,00	0,00	804 429,00	804 429,00	804 429,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	11 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		757 398,00	0,00	804 429,00	804 429,00	804 429,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	231 963,85
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 036 392,85
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		297 580,00	70 745,00	82 201,00	82 201,00	152 946,00
Total des dépenses d'équipement		297 580,00	70 745,00	82 201,00	82 201,00	152 946,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	101 612,37	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	242 272,37	0,00	56 840,00	56 840,00	56 840,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	4 916,00		13 613,52	13 613,52	13 613,52
Total des dépenses financières		364 600,74	0,00	70 453,52	70 453,52	70 453,52
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		662 160,74	70 745,00	152 654,52	152 654,52	223 399,52
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	11 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	33 199,16		6 500,00	6 500,00	6 500,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		44 199,16		6 500,00	6 500,00	6 500,00
TOTAL		706 359,90	70 745,00	159 154,52	159 154,52	229 899,52

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	30 000,00	7 201,00	0,00	0,00	7 201,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		60 000,00	7 201,00	0,00	0,00	7 201,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	194 772,37	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1088)	53 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	90 335,02	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	2 840,00	2 840,00	2 840,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	1,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		339 108,39	0,00	37 840,00	37 840,00	37 840,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		399 108,39	7 201,00	37 840,00	37 840,00	45 041,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	60 820,00		110 851,00	110 851,00	110 851,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 395,00		3 250,00	3 250,00	3 250,00
041	Opérations patrimoniales (4)	33 199,16		6 500,00	6 500,00	6 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		98 414,16		120 601,00	120 601,00	120 601,00
TOTAL		497 522,55	7 201,00	158 441,00	158 441,00	165 642,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	64 257,52
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	229 899,52
---	-------------------

Opération	Détail dépenses d'équipement	report	vote	montant total
102	Matériels et mobiliers services tech et mairie	1 498.00 €	5 000.00 €	6 498.00 €
105	Ecole	3 800.00 €	22 701.00 €	26 501.00 €
106	Bâtiments divers	25 180.00 €	10 000.00 €	35 180.00 €
107	Voirie communale	3 807.00 €		3 807.00 €
108	Garderie		1 000.00 €	1 000.00 €
109	Aménagement du bourg	7 048.00 €	25 000.00 €	32 048.00 €
111	Salle des fêtes	1 713.00 €	4 000.00 €	5 713.00 €
112	aménagement bâtiment mairie	10 000.00 €	-7 000.00 €	3 000.00 €
113	cantine		8 000.00 €	8 000.00 €
116	cave presbytère	15 699.00 €	6 000.00 €	21 699.00 €
117	Stade		3 000.00 €	3 000.00 €
119	Réhabilitation presbytère (subvention)	2 000.00 €	4 500.00 €	6 500.00 €
	TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	70 745.00 €	82 201.00 €	152 946.00 €

La version originale du budget primitif reste consultable en mairie.

Dans le vote des dépenses d'équipement, les achats et travaux envisagés ont été évoqués lors de la dernière réunion dans le cadre des orientations budgétaires pour l'année 2017.

Les études qui ont été faites en 2013 (relevé topographique et diagnostic) dans le cadre du projet de restauration du presbytère ont été réglées sur le compte 2313. Compte tenu que ces études n'ont pas été suivies par des travaux qui n'ont pas été effectués par la commune mais par SOLIHA, celles-ci doivent être ventilées sur le compte 2031 par opération d'ordre.

b/ Amortissement des études

Les études doivent faire l'objet d'un amortissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'amortir les études sur une durée de deux ans.

c/ lotissement Le Chant de la Pierre 2 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, approuve le budget primitif 2018 de la commune arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	712 963.59 €	712 963.59 € €
Section d'investissement	921 527.18 €	921 527.18 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	235 487,00	0,00	149 808,75	149 808,75	149 808,75
012	Charges de personnel		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
	Total des dépenses de gestion courante	235 477,00	0,00	149 818,75	149 818,75	149 818,75
66	Charges financières	3 000,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	238 477,00	0,00	157 018,75	157 018,75	157 018,75
023	Virement à la sect° d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	210 407,00		547 308,43	547 308,43	547 308,43
043	Op. ordre intérieur de section (5)	3 000,00		7 200,00	7 200,00	7 200,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	213 407,00		554 508,43	554 508,43	554 508,43
	TOTAL	451 884,00	0,00	711 527,18	711 527,18	711 527,18

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 436,41
		=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	712 963,59

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	207 083,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	2 364,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		209 447,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		209 447,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	239 437,00		355 763,59	355 763,59	355 763,59
043	Op. ordre intérieur de section (5)	3 000,00		7 200,00	7 200,00	7 200,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		242 437,00		362 963,59	362 963,59	362 963,59
TOTAL		451 884,00	0,00	712 963,59	712 963,59	712 963,59

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	355 763,59	355 763,59	355 763,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	355 763,59	355 763,59	355 763,59
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	180 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		180 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
45.	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		180 000,00	0,00	565 763,59	565 763,59	565 763,59
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	239 437,00		355 763,59	355 763,59	355 763,59
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		239 437,00		355 763,59	355 763,59	355 763,59
TOTAL		419 437,00	0,00	921 527,18	921 527,18	921 527,18

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	355 763,59	355 763,59	355 763,59
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		210 000,00	0,00	355 763,59	355 763,59	355 763,59
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45.	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		210 000,00	0,00	355 763,59	355 763,59	355 763,59
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	210 407,00		547 308,43	547 308,43	547 308,43
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		210 407,00		547 308,43	547 308,43	547 308,43
TOTAL		420 407,00	0,00	903 072,02	903 072,02	903 072,02

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	18 455,16
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	921 527,18

La version originale du budget primitif reste consultable en mairie.

**2018-04-12 06 - Presbytère : Versement d'une subvention à SOLIHA
pour équilibre du financement des travaux.**

Une subvention de 63 000 € a été versée à SOLIHA dans le cadre des travaux de restauration du presbytère. Madame le maire rappelle que par délibération du 26 janvier 2017 le Conseil a décidé de verser une subvention complémentaire de 2 000 €. Elle informe que Mr Lemarchand, responsable des travaux, a présenté le plan de financement définitif dans lequel il reste à financer 13 500 €. Elle précise que certains travaux supplémentaires ont été demandés par la commune et financés par SOLIHA (raccordement Enédis, Syndicat eau, Orange, travaux maçonnerie). Après avoir étudié le récapitulatif des travaux, et les précisions apportées par Rémi HARDY, il a été convenu qu'un montant complémentaire de 4 500 € devra être versé par la commune, le reste étant pris en charge par SOLIHA. La subvention globale versée s'élèverait à 69 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, accepte de verser une subvention complémentaire de 4 500 €.

Affaires diverses :

✓ **2018-04-12 07 - FDGDON : Convention 2018 pour la lutte contre les frelons asiatiques et la destruction des nids.**

Madame le maire rappelle que la commune s'est engagée depuis 2016 dans la lutte collective contre le frelon asiatique organisée par la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche.

Le FDGDON informe que le programme d'action est renouvelé pour 2018 et fait l'objet d'un arrêté préfectoral de lutte collective en date du 16 février 2018. La participation de la commune se fait à deux niveaux :

Sur le volet animation, coordination, suivi et investissement, le montant de la participation pour notre commune est de 41 € pour 2018.

Sur le volet de lutte par la destruction des nids, la participation sera versée en fonction des travaux de destructions qui seront réalisés sur notre commune.

Une convention devra être établie pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide de participer à lutte collective contre les frelons asiatiques pour 2018 et autorise Madame le Maire à signer la nouvelle convention.

✓ **2018-04-12 08 - Accueil d'une sculpture d'un artiste local**

Madame le Maire annonce que Loic Bodin réalise en ce moment une sculpture qui sera mise en place à Rennes à compter de septembre 2018. Il propose que cette œuvre soit exposée pendant l'été à St Quentin sur le Homme. La commune prendrait à sa charge les frais de transport de JUBLAINS (53) à ST QUENTIN (montant 366.03 € TTC), et l'assurance pour couvrir la commune en cas de dégradations ou de vol (montant 196 €). Madame le Maire demande l'avis du conseil Municipal.

Au cours de la discussion, Emmanuelle Poullain propose de demander à l'artiste de présenter son œuvre à la population et suggère qu'un travail puisse être engagé avec les enfants du groupe scolaire dans le cadre d'un projet culturel. Ceci va être proposé au Directeur de l'école.

Dans le cadre de cette collaboration avec l'école, le Conseil Municipal, par 9 voix « pour », 3 voix « contre », accepte la proposition de Loïc BODIN.

REMI HARDY vote contre dans la mesure où le budget est serré, la commune doit être vigilante par rapport aux dépenses.

Des élus s'interrogent sur le fait qu'il y a déjà eu une exposition en 2017, peut-être que cela peut donner lieu à des demandes régulières.

✓ **2018-04-12 09 - Rentrée scolaire 2018-2019 mercredi matin**

Un questionnaire va être donné aux familles afin de connaître leurs intentions pour la garde de leurs enfants le mercredi matin pour la rentrée scolaire 2018.

Valérie Nouvel informe que la remise du label 3D au groupe scolaire René Hardy se fera le 5 juin en présence de Monsieur Lhuissier, directeur d'académie.

✓ **2018-04-12 10 - Renouveau opération argent de poche en 2018**

Le Conseil Municipal décide de reconduire cette été l'opération argent de poche. Les jeunes qui participeront percevront 5 euros de l'heure dans la limite de 3 heures par jour.

Madame le Maire donne connaissance des informations suivantes :

- ✓ **PLUi : Un registre d'observations est mis à disposition du public .**
- ✓ **Invitation du Club Anciennes voitures de l'Avranchin au rassemblement le dimanche 22 avril 2018 de 9 h 45 à 10 h.**
- ✓ **Invitation association anciens combattants à participer à la commémoration de la victoire du 8 mai**
- ✓ **Prochaines réunions :**

Commission cantine le mardi 17 avril à 20 heures

Commission des impôts le vendredi 20 avril à 15 heures

Commission voirie le samedi 21 avril à 10 heures précises

Conseil municipal probablement fin mai ou début juin